

**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION
DE LA NOTE D'INFORMATION CONCERNANT
L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT INITIEE PAR**



**PORTANT SUR 1 657 313 DE SES PROPRES ACTIONS
EN VUE DE LA REDUCTION DE SON CAPITAL**

Présenté par



BNP PARIBAS

PRIX DE L'OFFRE : 75 EUROS PAR ACTION (dividende attaché)

NOMBRE D' ACTIONS VISEES PAR L'OFFRE : 1 657 313

DUREE DE L'OFFRE : 20 JOURS CALENDAIRES MINIMUM



Le présent communiqué établi par Gaumont est publié en application des dispositions de l'article 231-27 1° et 2° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** »).

En application des dispositions de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son Règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité de l'offre publique du 25 avril 2017, apposé le visa n°17-173 en date du 25 avril 2017 sur la note d'information de la société Gaumont.

Il est précisé que la réalisation de l'offre publique de rachat de Gaumont portant sur 1 657 313 actions de ses propres actions demeure sous condition de l'approbation par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2017 de la résolution autorisant la réduction du capital d'un montant nominal maximal de 13 258 504 € par voie d'offre publique de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 1 657 313 actions d'une valeur nominale de 8 €.

La note d'information, visée par l'AMF, est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Gaumont (www.Gaumont.fr), et peut être obtenue sans frais auprès de :

- Gaumont : 30 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine
- BNP Paribas : 4, rue d'Antin - 75002 Paris

Une traduction en langue anglaise de la note d'information est également disponible sur le site Internet de Gaumont (www.Gaumont.fr), et peut être obtenue sans frais auprès de :

- Gaumont : 30 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine
- BNP Paribas : 4, rue d'Antin - 75002 Paris

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société Gaumont seront mises à disposition du public, au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique de rachat, selon les mêmes modalités.

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières dans tout autre pays autre que la France et les Etats Unis à l'exception de ceux dans lesquels une telle diffusion est autorisée par les lois et règlements.

La diffusion, la publication, ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.